Mon avis d’échéance a été dématérialisé. Comment faire pour revenir à un avis d’échéance sous forme papier ?

Compte tenu des retards d’acheminement du courrier liés à la période de confinement, nous avons pris l’initiative de dématérialiser votre avis d’échéance d’avril sur votre espace locataire sans envoi sous forme papier.

Cette dématérialisation est temporaire.

Vous pouvez à tout moment, modifier le choix de cette option, en allant sur votre **compte client**, rubrique " Mon profil " / " dématérialisation" / "Modifier mes choix".